

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE346

présenté par

Mme Mette, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances (articles délégués 20, 20 bis, 35, 36 et 37)

ARTICLE 35

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« est remplacé »

les mots :

« sont remplacés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.